



CONFÉRENCE DE LANCEMENT DE L'ALLIANCE PAMOJA POUR LES MINÉRAUX CRITIQUES

**Harare, Zimbabwe
26 février 2026**

DÉCLARATION

UN MOMENT DÉCISIF POUR L'AFRIQUE

Nous, militants de base, chefs autochtones et communautaires, défenseurs des droits des personnes handicapées, syndicalistes et représentants d'organisations confessionnelles, de femmes, de jeunes et de la société civile de toute l'Afrique, nous réunissons à un moment décisif de l'histoire. L'Afrique est au cœur de la transition énergétique mondiale. Le continent détient une part importante des réserves mondiales de cobalt, de lithium, de manganèse, de graphite, de métaux du groupe du platine, d'éléments de terres rares, de cuivre et de bauxite, des minéraux essentiels aux technologies modernes, aux solutions d'énergie propre et à la sécurité nationale, et qui sont au cœur d'industries telles que l'électronique, la défense, les énergies renouvelables et les infrastructures numériques.

Malgré les efforts continus, l'Afrique continue d'exporter principalement des minerais bruts et est confrontée à des défis importants en matière de valeur ajoutée. Ses exportations consistent principalement en minerais non transformés, ce qui a historiquement freiné la croissance de l'emploi, entravé le développement industriel et accru la vulnérabilité aux fluctuations mondiales des prix des matières premières. Des problèmes tels que la pauvreté, les inégalités et le chômage persistent, plus de 600 millions d'Africains n'ayant pas accès à l'électricité.

LA CRISE DE L'EXTRACTIVISME VERT

Sur tout le continent, l'expansion des activités minières entraîne des expulsions forcées, des réinstallations non planifiées et la destruction de la biodiversité et des systèmes hydrologiques. Les moyens de subsistance agricoles sont perturbés. Le patrimoine culturel est érodé. Les mesures de protection de l'environnement sont affaiblies. La protection des travailleurs est compromise.

Les entreprises opérant dans les chaînes de valeur minières bénéficient souvent d'accords de confidentialité et d'incitations fiscales liées aux ressources minérales. La corruption, y compris le commerce illicite et les flux financiers illicites, reste très répandue. Les gouvernements privilégient souvent les intérêts des investisseurs au détriment des droits des citoyens, négligeant les mesures de protection sociale et environnementale. Les femmes, les jeunes et les personnes handicapées supportent de manière disproportionnée le poids des activités d'extraction, tout en étant marginalisés dans les processus décisionnels et dans l'accès aux avantages.

Dans tous nos pays, nous sommes préoccupés par le rétrécissement de l'espace civique et les obstacles auxquels sont confrontées les organisations de la société civile et les défenseurs des droits humains et environnementaux, en particulier dans le contexte de la gouvernance extractive et de la transition énergétique.

Ce modèle renforce les inégalités structurelles créées par des décennies d'extractivisme et aggrave le paradoxe des ressources en Afrique, qui permet l'extraction d'immenses richesses minérales. Dans le même temps, les communautés restent pauvres et les aspirations nationales en matière de développement sont systématiquement compromises.



NOS PRINCIPES ET NOS REVENDICATIONS

Nous exigeons donc:

1. *Une industrialisation équitable basée sur les ressources:* Les gouvernements africains doivent rompre résolument avec le modèle extractif enclavé et s'engager dans une industrialisation transformatrice fondée sur les ressources, ancrée dans la Vision minière africaine de l'Union africaine et la Stratégie africaine pour les minéraux verts. Les minéraux africains ne doivent plus quitter le continent à l'état brut tandis que les emplois, les technologies et les profits s'accumulent ailleurs. L'exploitation des ressources minérales doit permettre une transformation à grande échelle, une valorisation accrue, le transfert de technologies, des emplois décents et une véritable transformation structurelle – de l'extraction au traitement, en passant par la fabrication de pointe, l'innovation et des écosystèmes industriels verts. Cela requiert des pôles de transformation régionaux coordonnés, une augmentation des capacités de fusion et de raffinage, la fabrication de systèmes de stockage d'énergie par batteries, le développement des énergies renouvelables et la production de produits électroniques, positionnant ainsi l'Afrique non seulement comme fournisseur de matières premières, mais aussi comme une puissance industrielle compétitive dans la transition énergétique mondiale.
2. *L'autodétermination et le droit de dire non:* Conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, l'extraction minière doit être clairement fondée sur le droit international des droits de l'homme et le principe du consentement libre, préalable et éclairé (FPIC). Les communautés ne sont pas des parties prenantes passives dans les projets qui leur sont imposés — elles sont titulaires de droits et jouissent d'une souveraineté inhérente sur leurs terres, leurs ressources et leur avenir. Le droit de dire non n'est ni symbolique ni négociable ; il s'agit d'une expression inaliénable de l'autodétermination. Toute activité minière entreprise sans consentement véritable, sans transparence totale et sans participation significative constitue une violation des droits humains et ne doit pas être poursuivie. Les gouvernements et les entreprises doivent être tenus responsables du respect de cette norme, sans exception.
3. *Protection des peuples et des communautés autochtones:* Les déplacements forcés doivent cesser immédiatement. Les terres ancestrales, le patrimoine culturel et les moyens de subsistance doivent être protégés sans compromis, et les accords de partage des bénéfices doivent être transparents, applicables et véritablement équitables.
4. *Accès universel à une énergie propre, abordable et accessible:* L'électrification doit être rapidement étendue, en donnant la priorité aux communautés les plus exposées et les plus défavorisées. Les solutions de cuisson propres et d'énergie renouvelable doivent éliminer les risques sanitaires évitables et supprimer les inégalités entre les sexes en matière d'énergie, car l'accès universel à une énergie sûre et abordable est un droit humain fondamental.
5. *Justice du travail et protection sociale:* Les travailleurs doivent bénéficier de conditions de travail sûres et dignes, de droits de négociation collective complets, d'une protection solide contre les risques de catastrophe et d'une sécurité sociale complète. L'exploitation des travailleurs, les lieux de travail dangereux et l'érosion des droits des travailleurs n'ont pas leur place dans le développement ou la transition énergétique de l'Afrique.
6. *Inclusion et égalité:* L'inclusion et l'égalité doivent être prioritaires, en veillant à ce que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées soient au cœur de la gouvernance minière et énergétique, de l'emploi et du partage des bénéfices. L'exclusion constitue une injustice, et la participation substantielle, l'égalité des chances et l'accès équitable aux avantages sont des principes indispensables à une transition juste.
7. *Justice fiscale, redevabilité et transparence:* Les richesses minérales de l'Afrique doivent se traduire par des recettes publiques qui stimulent le développement, et non par des transferts de bénéfices, des exonérations fiscales ou des régimes fiscaux affaiblis qui épuisent les ressources nationales.
8. *Harmonisation des politiques continentales, coordination et géopolitique :* En accord avec l'intégration continentale, la coopération régionale et l'évolution de la géopolitique des minéraux critiques, nous appelons à l'harmonisation des codes miniers et des régimes fiscaux, à la coordination des systèmes de redevances, à l'adoption de normes environnementales et sociales communes, à la mise en place de plateformes de négociation conjointes pour les minéraux stratégiques et à la planification transfrontalière des infrastructures. Nous appelons en outre à un renforcement de la coordination diplomatique afin d'éviter des approches nationales fragmentées en matière de valeur ajoutée des minéraux critiques, qui affaiblissent le pouvoir de négociation collectif des pays producteurs dans un contexte mondial de plus en plus concurrentiel.



9. *Équité intergénérationnelle et richesse souveraine:* Nous appelons avec force à un pacte intergénérationnel clair. Les richesses minérales de l'Afrique ne doivent pas être épuisées pour des gains à court terme, mais préservées et investies en tant que richesse souveraine afin d'assurer une prospérité durable pour les générations futures.
10. *Équité intergénérationnelle et richesse souveraine:* Nous appelons avec force à la conclusion d'un pacte intergénérationnel clair. Les richesses minérales de l'Afrique ne doivent pas être épuisées pour des gains à court terme, mais préservées et investies en tant que richesse souveraine afin d'assurer une prospérité durable pour les générations futures.
11. *Réduction de l'espace civique:* Face à la réduction rapide de l'espace civique, nous affirmons fermement que les droits d'organisation, de réunion et d'association sont des fondements non négociables de la gouvernance démocratique, de la responsabilité et du développement inclusif. Une transition énergétique juste, inclusive et fondée sur les droits de l'homme, conforme aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ne peut exister sans ces libertés. Nous exigeons que les gouvernements défendent et que les entreprises respectent pleinement ces droits, conformément aux lois nationales, aux lois, normes et mécanismes internationaux et régionaux relatifs aux droits humains.

L'AFRIQUE D'ABORD: UN APPEL À L'UNITÉ ET À LA SOLIDARITÉ

Dans un esprit de solidarité intransigeante, nous nous engageons à construire et à mobiliser un mouvement puissant, porté par le peuple, en faveur de la justice sociale - un mouvement qui revendique de manière décisive les minéraux africains pour le bien public et veille à ce qu'ils servent avant tout les intérêts collectifs, la dignité, la souveraineté et l'avenir de notre continent.

Ensemble, nous sommes unis: Pamoja!

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Alan Herbert
aherbertalan@gmail.com
+254799339372

Georges Mbuyi
georgesm@sarwatch.org
+27716583131



